MISSION D'APPUI EN IST AUPRÈS DE L'IRAG

30 novembre - 10 décembre 1999

Jean-François Giovannetti
Cirad, Délégué à l'IST, juin 2000

MISSION D'APPUI EN IST AUPRÈS DE L'IRAG

30 novembre - 10 décembre 1999

Jean-François Giovannetti
Cirad, Délégué à l'IST, juin 2000

MISSION D'APPUI EN IST
AUPRÈS DE L'IRAG

30 novembre - 10 décembre 1999

0. Résumé et conclusions principales de la mission

Cette mission s'est déroulée du 30 novembre au 10 décembre 1999. Elle avait pour objectifs d'évaluer le secteur de l'information scientifique et technique de l'IRAG, d'identifier les facteurs de blocage au développement des produits et services d'information, de documentation, d'édition et de communication. Elle devait enfin proposer, à partir de ce diagnostic de situation, un plan d'actions pour l'an 2000.

Le diagnostic de situation s'est établi à partir des constats et bilans établis à la direction générale de l'IRAG (Conakry) ainsi qu'à partir des visites des Centres de Bareng, Foulaya et Kilissi. En 1995, une précédente mission avait permis de prendre connaissance des centres de Seredou, Bordo, Faranah et Koba.

En la situation actuelle l'IRAG dispose à travers le SIVA d'un personnel formé. Les formations diplômantes et les mises en situation professionnelle ont été assurées par la coopération française. Le personnel, motivé, a su développer une gamme de produits et de services au bénéfice des scientifiques et des différents utilisateurs de l'Institution. Parmi ces produits il faut citer les fiches techniques (près de 30 titres ont été publiés), la finalisation de la deuxième édition du rapport annuel, la lettre d'information : *IRAG-INFO*. Par ailleurs le service de documentation dispose maintenant de catalogues informatisés des fonds détenus dans les bibliothèques et d'un fonds de littérature grise nationale.

Pour chacun des produits et services existants le rapport détaille ci-après la possibilité de progrès et les marges d'amélioration. Pour l'an 2000, cinq axes d'effort sont proposés. Tout d'abord il convient de doter les fonctions IST de l'IRAG d'un statut dans les différents textes constitutifs de l'institut, particulièrement dans son règlement intérieur (les articles 37, 63 et 64 sont à revoir). Il faut également engager un programme de formation pour le personnel dans une perspective de professionnalisation des compétences (logiciel de PAO X-Press, outil de production de multimédia scientifique, micro Cds/Isis niveau 3, révision des principes du traitement documentaire, utilisation de l'internet). Un minimum d'équipement est par ailleurs prévu.

Enfin deux derniers axes d'effort seront à privilégier en 2000. D'abord il est essentiel que l'IRAG soit connecté sur l'internet et puisse avoir accès aux différentes classes de services depuis la messagerie jusqu'à la consultation des sites web. Il faut également, dans cette logique, organiser des centres de ressources dans les quatre principaux centres régionaux. Cette connexion se fera sur la base d'un cahier des charges qui sera fourni dans le rapport afin d'être soumis à un fournisseur d'accès à internet. Cette opération pourrait être réalisée sur la base de financements IRAG/IDA, Cirad et FAC.

Enfin l'IRAG devrait publier d'ici à juillet 2000 son rapport annuel - *l'IRAG en 1999* - en accompagnant la version papier d'un cédérom qui soit l'image de son site web et qui contienne une présentation institutionnelle, le texte intégral de ses textes constitutifs, différentes bases de données sur les publications, les chercheurs et les opérateurs de recherche en cours. La réalisation de ce cédérom servirait de support pédagogique à la mise en situation professionnelle de l'agent de l'IRAG en charge de ce produit. Il est proposé pour ce programme *l'IRAG en 1999* de formuler une requête au CTA sur la base d'une étude technique et financière qui figurera également dans le rapport

1. Termes de références et activités du consultant

L'intérêt de cette mission a été identifié à l'occasion du passage à Montpellier du DGA de l'IRAG en septembre 1999. Les termes de références détaillés dans la commande sont les suivants :

- l'évaluation des performances de l'IRAG en matière d'information scientifique et technique, et d'édition au cours des trois dernières années ;
- l'identification des contraintes et des facteurs limitant une véritable politique d'information, d'édition et de valorisation de l'IRAG et la proposition de mesures pour lever ces facteurs limitants ;
- l'évaluation des besoins de formation complémentaire de ce service ;
- l'analyse des modalités de mise en place des nouvelles technologies de l'information et de la communication adaptées aux besoins de l'IRAG ;
- l'analyse préalable à la mise en place d'un système relationnel de gestion de l'information à l'IRAG ;
- l'évaluation des moyens financiers et matériels pour le bon fonctionnement du service.

Pour atteindre ces objectifs le consultant a effectué les visites de terrain suivantes :

- CRA de Foulaya le 3 décembre 1999. Deux réunions ont eu lieu, le matin avec les professionnels de l'information et les utilisateurs, le soir avec la quasi-totalité des chefs de programme et coordinateurs scientifiques

présents sur Foulaya dans le cadre d'une session de formation en traitement des données scientifiques ;
- Centre de Kilissi le 4 décembre 1999 ;
- Centre de Bareng le 5 décembre 1999.

Par ailleurs, sur Conakry plusieurs structures, centres de ressources ou fournisseurs ont été visités. Les principales réunions sont rappelées ci-après :

- réunion avec la Direction générale de l'IRAG le 1er décembre 1999 ;
- réunions au CEDUST, à la DNE et au CNDIDR le 8 décembre 1999.

Enfin deux jours d'atelier ont été organisés avec l'ensemble du personnel du SIVA afin de créer un espace collégial qui permette :

- un diagnostic collectif et partagé des forces et faiblesses de la situation actuelle ;
- la construction d'un plan d'action 2000 à partir d'objectifs consensuels.

Les acquis de cet atelier ont été, semble-t-il, particulièrement intéressants pour l'ensemble du personnel. C'était la première fois au sein de ce service que de telles réunions, en dehors de tout contexte hiérarchique, permettaient critiques constructives, prises de parole et propositions.

La dynamique de cet atelier a été essentielle à la construction du plan d'action proposé dans le rapport. Il a, par ailleurs, permis l'adhésion du personnel sur les objectifs à atteindre.

Pour toutes ces réunions et visites de terrain un récapitulatif chronologique, précisant les participants, est donné en annexe 1.

2. Vision globale du SIVA, décembre 1999

En fin 1999 le service information et valorisation apparaît comme une structure opérationnelle. Le personnel est motivé mais formé de façon juste nécessaire au métabolisme de base des services. Il assure néanmoins l'essentiel des produits et services de base qu'on est en droit d'attendre d'un service d'information scientifique et technique (Ist) d'un organisme de recherche :

- référencement sur un fichier informatisé de la production de l'IRAG, ainsi que de la littérature grise nationale ;
- organisation d'une bibliothèque minimum au sein de la direction générale autour du plan de classement AGRIS (FAO) avec informatisation des ouvrages ;

- politique effective d'acquisition d'ouvrages spécialisés et envoi de ces ouvrages dans les centres régionaux ;
- appui documentaire des équipes de scientifiques par le programme DSI du CTA[1] ;
- publication régulière de la lettre d'information interne, IRAG INFO. Les numéros de retard, dus à l'absence pour formation de Senkoum Wagué ont été rattrapés ;
- deuxième rapport biennal (1997-1998) en cours de finalisation après l'*IRAG en 1996* ;
- publication régulière de fiches techniques (près de 30 titres).

Cette situation est donc, au sein de l'IRAG, à l'avantage du SIVA. Dans ce contexte général, il faut cependant donner à la fonction Ist de l'IRAG un statut reconnu et un intitulé approprié, éléments qui lui font actuellement défaut. Dans les débats menés dans le cadre de l'atelier précédemment évoqué, le nom de SPID pour service des publications de l'information et de la documentation est souvent revenu. Par ailleurs les articles 37, 63 et 64 du règlement intérieur de l'IRAG sont à revoir afin de clarifier de façon univoque le contour et le contenu des activités assurées par ce service. Nous reviendrons sur ces points ultérieurement.

Enfin il est bien évident qu'en la situation actuelle, deux axes généraux d'effort doivent être entrepris :

- le renforcement de la professionnalisation des équipes pour constituer des noyaux cohérents de compétences. Il s'agit essentiellement de formations pratiques finalisées. Nous reviendrons sur ce point.
- un niveau d'équipements, leur mise en réseau pour le partage des ressources, et la connexion aux ressources internationales par l'Internet.

Nous les développerons également ultérieurement.

3. Les marges de progrès, les services et les produits actuels

L'atelier collectif a permis une analyse détaillée des actuels produits d'information développés par le SIVA. Le diagnostic des forces et des faiblesses de chaque produit ou service a permis de retenir des améliorations souhaitables par tous et possibles. Il nous semble important de les détailler ci-après.

3.1. Améliorations au niveau du service des éditions

[1] L'IRAG est en attente de très nombreuses photocopies, cela génère une frustration certaine des équipes. Nous reviendrons sur ce point, à travers une proposition de requête adressée au directeur du CTA.

3.1.1. Les produits

❶ IRAG-INFO
Amélioration de la régularité de la publication / amélioration de la qualité d'impression / augmentation des reportages et réanimation des comités de centres / augmentation des illustrations et photos / revisiter les rubriques / mise en place d'instance de relecture et signature systématique d'un BAT / maîtriser et améliorer la diffusion.

❷ Fiches techniques
Définition d'un mode de production des fiches / amélioration du travail éditorial et de l'impression / mise en place d'un comité éditorial pour prendre en compte les demandes des producteurs / productions de versions multilingues en langues locales / étude technique et financière pour internaliser l'impression avec un duplicopieur / mise en place d'une diffusion spécifique à ce type de produit.

❸ Rapport annuel
Etablissement de procédures de production à partir des rapports de campagne des chercheurs et des rapports de synthèse des chefs de programme / élaboration d'un échéancier annuel / formation des chercheurs à la rédaction des rapports de campagne (SIVA) / formation des chefs de programme à la rédaction des rapports de synthèse / augmentation de la lisibilité et de l'illustration des textes / création d'une charte graphique cohérente / établissement d'une procédure de BAT.

❹ Catalogues
Homogénéiser les couvertures et la mise en page des catalogues bibliographiques.

3.1.2. Recommandations

Dans ce contexte il est recommandé (**recommandation 1**) que le SPID élabore une charte des publications à l'IRAG, sur la base du document déjà disponible et discuté. Cette charte devra préciser pour chaque publication :

- le public visé ;
- le mode de production et la responsabilité des auteurs ;
- le rôle du SPID dans les tâches techniques ;
- le niveau de travail éditorial : pas de relecture, relecture simple, relecture poussée avec réécriture partielle, etc. ;
- la mise en page recommandée ;
- la numérotation séquentielle éventuelle du document ;
- le référencement dans la base documentaire ;
- le mode de diffusion.

Ces éléments ont été abondamment discutés dans le cadre de l'atelier.

Par ailleurs, il est recommandé (**recommandation 2**) de commencer à réfléchir et à élaborer les premiers éléments d'une charte graphique pour l'IRAG. Cette démarche doit être pragmatique et se focaliser en priorité sur les documents de communication institutionnelle. Une première recherche a été faite pour les couvertures des rapports annuels, il convient de l'étendre à la plaquette de présentation de l'IRAG sur laquelle un travail particulier de présentation a été fait collectivement avec le consultant.

La politique éditoriale proposée par l'IRAG doit permettre l'expression et la valorisation de documents qui ne rentrent pas dans le mécanisme de production du rapport annuel : rapport de campagne du chercheur, rapport de synthèse du chef de programme, rapport annuel. Aussi il convient (**recommandation 3**) de créer une collection intermédiaire permettant de prendre date et publier des résultats dont la forme, le niveau d'achèvement ou la période considérée ne relèvent pas de la logique formelle des documents précédents (rapport de campagne, etc.).

Cette série dont le titre pourrait être "Documents et travaux de recherche de l'IRAG, n° X" est destinée aux milieux scientifiques et techniques. Ils devraient en constituer une collection interne, diffusée seulement dans les milieux proches de l'IRAG. Les meilleurs travaux devraient pouvoir faire l'objet après un appui du SIVA, d'une publication dans une revue internationale à comité de lecture.

Le SIVA aurait un rôle technique (conventions, suivi des recommandations aux auteurs, etc.) et un rôle d'orientation de la publication vers les titres les plus appropriés (voir le document "Où publier ?"du CTA).

Un plan de formation doit également être raisonné pour le personnel des éditions.

La priorité (**recommandation 4**) est la mise en situation professionnelle et la formation autour des outils de mise en page de Mme Ramatoulaye Baldé. Cette formation pourrait durer trois semaines, se dérouler au Cirad et porter sur l'accompagnement pédagogique de la production du rapport annuel de *l'IRAG en 1999* (nous reviendrons sur ce produit).

Le programme prévisionnel de cette formation est donné en annexe 2.

Enfin il convient de disposer des équipements spécifiques à ce secteur des éditions. Nous recommandons (**recommandation 5**) l'acquisition des matériels suivants :

- appareil photographique numérique, de préférence avec support de mémoire disquette ;

- graveur de cédérom ;
- imprimante couleur A3 jet d'encre pour le repérage avec "hirondelles" des compositions en A4 ;
- logiciels de bureautique.

3.2. Améliorations au niveau du service information documentation

3.2.1. Améliorations des produits et des services

❶ Services d'appui
Redéfinir les services d'appui documentaire aux chercheurs en privilégiant le document primaire / améliorer la spécificité de l'appui / privilégier l'accès aux documents électroniques (sommaires et revues en ligne, service internet) / utiliser les services relais, dont le Centre SYFED et passer avec lui une convention.

❷ Acquisitions
- revues : produire un catalogue collectif des revues détenues à l'IRAG (Centres régionaux et direction) et associer les partenaires à ce catalogue pour raisonner les acquisitions au niveau national
- photocopies : utiliser les relais CTA et SYFED
- ouvrages : SIVA 1 est le catalogue partagé des bibliothèques de l'IRAG / mettre en place des bibliothèques minimales dans les Centres régionaux.

❸ Référencement scientifique
Imposer un contrôle de qualité sur la base BABINAT en travaillant sur le champs OR (organisme des affiliations) / définir les produits et politiques de valorisation (Sésame) / numériser la production de littérature grise nationale.

❹ Système d'information sur les chercheurs et les programmes
Elaborer un cahier des charges et une maquette, pour mettre en place un système d'information sur le suivi des activités scientifiques / solliciter une mission d'appui en ce sens.

3.2.2. Recommandations

Il est important (**recommandation 6**) qu'un ensemble de procédures soit élaboré pour toutes les activités liées au traitement documentaire. Ces procédures seraient l'équivalent de la charte des éditions dans le domaine documentaire. Elles permettraient de mettre en place un contrôle de qualité sur les bases de données bibliographiques, notamment celles liées au référencement de la production scientifique nationale.
La politique d'appui documentaire des chercheurs de l'IRAG doit être revue. Nous proposons (**recommandation 7**) d'accueillir au Cirad pour une période de trois

semaines M. Aziz Bangoura, afin qu'il élabore une stratégie documentaire à partir des documents disponibles sur Internet : revue de sommaire en ligne, revue électronique en texte intégral, commande de documents en ligne, utilisation des produits sur cédéroms (TEEAL de la Cornwell University, CPE ou consortium de presse électronique de l'AUF et du Cirad).

Cette remise à niveau permettrait une vision plus construite de l'offre et permettrait de raisonner les demandes complémentaires qui pourraient être adressées aux structures relais : CTA, centre SYFED, SCAC, etc.

Il serait également très important, dans une logique de sauvegarde et de diffusion dans les centres régionaux et les structures partenaires, de numériser toute la littérature grise sur la production scientifique et technique nationale dans le domaine de l'agriculture et du développement rural (**recommandation 8**). Ce traitement, pourrait être fait sur place. Cela représente un corpus d'environ 800 documents soit 40 000 pages. Dans cette logique, l'accueil de M. Aziz Bangoura au Cirad inclura la formation aux techniques de numérisation de documents avec la production de fichiers PDF (logiciel Acrobat).

Par ailleurs, il faut pour l'ensemble des services INFODOC un minimum d'équipement. Nous recommandons (**recommandation 9**) :

- un micro-ordinateur avec lecteur de cédérom par centre régional, soit 4 au total (P III ; 13,5 DD, 128 Ram) ;
- un scanner à plat avec logiciel Acrobat ;
- un micro-ordinateur à Conakry (même type de configuration avec sauvegarde Zip) pour une administration sécurisée de fichiers documentaires.

Outre la mise en situation professionnelle de M. Aziz Bangoura, il est également important (**recommandation 10**) que M. Thierno Sadou Bah suive la formation micro CDS/ISIS niveau 3. Les formations régionales assurées par l'IPD sont tout à fait indiquées. Il devra après ce dernier cycle de formation de formateurs assurer à son tour des formations sur place et dans les centres régionaux pour l'ensemble de ses collègues.

Enfin il est très rapidement indispensable que l'IRAG se dote d'un système d'information intégré et relationnel sur les chercheurs et leurs activités (programmation/projet) (**recommandation 11**). En la situation actuelle des applications sectorielles sont construites, elles sont cloisonnées, non communicantes entre elles. Il est essentiel que l'IRAG puisse disposer avant la fin 2000 d'un système d'information qui permette de répondre à la question "qui fait quoi, où, et quels sont les résultats ?".
La maîtrise d'ouvrage revient bien évidement à la direction générale ou au DGA. La maîtrise d'oeuvre devrait être assurée par la division d'appui scientifique qui doit impérativement disposer d'un informaticien de niveau bac +2 (administrateur

système et réseau). La section information documentation et publication (intitulé du règlement intérieur) pourrait assurer l'administration des données d'un tel système pour le compte de l'ensemble de la division.

Pour avancer sur cet enjeu crucial pour la visibilité et la crédibilité institutionnelle de l'IRAG, à un moment où l'organisme va devoir négocier auprès des bailleurs de fonds, nous proposons une mission d'appui de courte durée (2 semaines) pour finaliser le contour et le contenu d'un tel système d'information et en développer une maquette permettant d'en valider l'organisation générale et passer à une phase effective de montée en charge.

Les termes de référence de cette mission sont donnés en annexe 3.

4. Les axes d'effort pour 2000

En dehors des recommandations précédentes, à caractère essentiellement opérationnel sur les produits et les services, un plan d'action pour 2000 a été élaboré, à partir des discussions tenues en atelier avec les agents du SIVA.

Ce plan propose quatre axes d'effort à entreprendre en 2000 :

- mettre l'information et la documentation au service d'une régionalisation de la recherche permettant à cette dernière d'être en prise direct avec les utilisateurs de ses résultats ;
- la connexion de l'IRAG sur Internet afin de disposer des services de messagerie électronique, de consultation du Web et de participation aux différents outils de communication (forums, liste de diffusion, etc.) ;
- la production d'un rapport d'activité de l'institut (l'*IRAG en 2000 ?)*, sous une forme multimédia;
- la consolidation du management de la fonction Ist au sein de l'organisme.

4.1. Appui à la régionalisation

Les centres régionaux doivent servir de plateforme de communication entre les scientifiques et les utilisateurs des résultats de cette recherche : organisations professionnelles agricoles, secteur privé, ONG, etc. Le centre de Bareng est une excellente illustration de cette problématique. Par ailleurs, le personnel IST sur place est en contact direct avec les demandeurs et se trouve souvent démuni. Nous proposons de les impliquer dans la production de bibliographies à caractère régional, première étape, incontournable, de la structuration. d'un mémoire.

La finalité, la méthode de production de ces bibliographies pourraient être définies dans le cadre d'un atelier de formation, organisé à Conakry et

rassemblant tous les documentalistes des CRA. L'atelier doit être animé par l'équipe IST centrale.

4.2. La connexion de l'IRAG par Internet

Il est essentiel que l'IRAG puisse être connecté par l'Internet aux différents services offerts. L'institution ne peut dépendre pour cette connexion de la ligne téléphonique de l'assistant technique (Philippe Morant).

Cette connexion est essentielle pour :

- sa messagerie et l'envoi de fichiers de façon autonome ;
- sa participation aux forums et débats qui sont actuellement en cours, comme celui organisé par le CORAF.
- sa perception institutionnelle par la communauté scientifique internationale et les bailleurs de fonds ;
- sa possibilité d'accéder à des services d'information directement utilisables (bases de données factuelles, revues électroniques, etc.).

Cette connexion doit s'affranchir du réseau téléphonique connecté filaire pour des raisons de fiabilité et de coût. Ce paramètre discriminant conduit à proposer une liaison hertzienne avec parabole entre le bâtiment de la direction générale de l'IRAG et l'offreur d'accès Internet le plus proche -ETI Bull- qui se trouve par ailleurs être le fournisseur le plus sérieux. Il convient d'approcher ce fournisseur afin d'obtenir une proposition technique et financière permettant cette connexion. La proposition devra inclure l'équipement nécessaire et le coût de fonctionnement sur une base forfaitaire. La Délégation à l'informatique et aux télécommunications (Dit) du Cirad se propose d'analyser les propositions faites, si besoin est, pour fiabiliser les options prises et analyser les coûts. La Dist (J.F. Giovannetti) servira d'intermédiaire pour cette requête.

Nous proposons que cette connexion se fasse à partir d'un serveur LINUX qui permettrait par ailleurs de gérer le réseau local des machines de la direction générale. Le fournisseur ETI Bull dispose des compétences techniques nécessaires, un appui technique peut aussi être négocié auprès du directeur du centre SYFED, informaticien connaissant LINUX.

4.3. Rapport d'activité de l'IRAG

Le rapport annuel d'un organisme de recherche est sa carte de visite. A un moment où l'IRAG doit démarcher les bailleurs de fonds pour trouver des moyens substantiels après fin 2000, cette carte de visite est indispensable. Elle doit absolument valoriser les acquis de l'institution.

Nous proposons que ce rapport d'activité prenne la forme d'un classique rapport annuel sur papier, mais soit également accompagné d'un cédérom multimédia. Ce cédérom devrait contenir :

- le texte intégral du rapport d'activité avec un moteur de recherche permettant une navigation aisée ;
- une base de données sur les chercheurs et les programmes dans lesquels ils sont affectés avec là encore un moteur de recherche convivial ;
- un référentiel bibliographique sur les publications produites (BASENAT) ;
- les documents constitutifs de référence de l'IRAG, décret constitutif, règlement intérieur.

Ce cédérom pourrait être réalisé dans le cadre d'un accueil au Cirad de M. Senkoum Wague. Cet accueil est complémentaire à l'accueil de Mme Ramatoulaye Baldé en charge de la version papier du rapport annuel. Sa durée prévisionnelle serait de quatre semaines, le contenu de ce stage est donné en annexe 4.
Nous proposons que cette opération spécifique de production du rapport de l'IRAG et de production du cédérom fasse l'objet d'une requête au CTA afin que cette structure puisse :

- supporter les coûts de production de la version papier et cédérom du rapport *IRAG en 1999* ;
- prendre en charges les frais de formation de Mme Ramatoulaye Baldé et M. Senkoum Wague.

Il conviendrait d'ajouter à cette requête un crédit spécifique permettant l'achat de documents, principalement des photocopies correspondant à des demandes de chercheurs ayant reçu des DSI, mais n'ayant pas reçu les documents primaires qu'ils avaient demandés.

Des premiers éléments d'un tel courrier ont été préparés sur place, il conviendrait de les reprendre sur la base d'un devis détaillé qui pourrait être, après accord de la direction générale de l'IRAG, fourni par la Dist du Cirad. Une telle requête devrait être adressée au directeur du CTA au plus tôt.

4.4. Consolidation du Management de l'IST à l'IRAG

Le statut de la fonction doit être mieux reconnu. Cette absence de reconnaissance se traduit dans les textes constitutifs, décrets et règlements intérieurs, dans lesquels l'intitulé même diffère. Dans l'article 52 du décret sur les statuts de l'IRAG l'on parle de la section information, communication et publications. Dans le règlement intérieur du centre l'on parle de la section information documentation et publications. Il faut homogénéiser ces intitulés. Il convient de rappeler que les débats collectifs de l'atelier ont proposé l'intitulé SPID, pour section publications

information et documentation.

Par ailleurs nous proposons de modifier substantiellement les articles 37, 63 et 65. Nous développons ci-après ces articles sur la base des débats et consensus en atelier.

Article 37

La section a pour mandat :

- *d'assurer l'appui documentaire et informationnel des chercheurs ;*
- *de gérer les acquisitions de l'institution en matière de documents scientifiques et techniques ;*
- *d'organiser et de gérer la bibliothèque de la direction générale et les bibliothèques des centres régionaux (C.R.) ;*
- *d'assurer le référencement de la production scientifique de l'institution et de sa valorisation nationale, régionale et internationale ;*
- *d'administrer les bases de données sur leurs activités (les chercheurs et le potentiel scientifique et les activités de recherche) afin de produire les indicateurs et les produits d'information nécessaires à la direction générale;*
- *de proposer et mettre en oeuvre une politique éditoriale pour l'institution ;*
- *d'assurer l'édition des documents scientifiques et techniques produits par les programmes en assistant les chercheurs notamment dans le domaine de la rédaction ;*
- *d'assurer l'édition des rapports annuels, de la lettre d'information et des autres documents de communication institutionnelles dont les plaquettes et les fiches techniques.*

Article 63

- *d'assurer l'appui documentaire des équipes des centres sur la base des produits et des services développés par la section publication information documentation ;*
- *de gérer la bibliothèque et le centre de ressources local ;*
- *d'apporter un appui technique aux publications du Centre.*

Article 65

Chef de programme : produire un rapport de synthèse sur une base annuelle.

Par ailleurs il est important que le futur (?) responsable de l'actuel SIVA puisse bénéficier d'une formation au management par projet. L'organisation fonctionnelle proposée dans les textes organiques – décrets, règlement intérieur – repose sur

une approche métier et la constitution de noyaux cohérents de compétences. Actuellement les produits d'IST demandent pour être réalisés la mobilisation de compétences très diversifiées. C'est le cas par exemple des produits multimédia qui demandent des administrateurs de base de données, des graphistes, des concepteurs multimédia, des éditeurs chargés de la relecture, etc.

Ce contexte implique le responsable sur un rôle d'ensemblier, et nécessite un apprentissage de la délégation de responsabilités finalisées sur des bases claires autour d'objectifs précis.

Nous proposons donc que le responsable de la section puisse suivre une formation au « Management par projet » en France. Ce stage d'une semaine (5 jours ouvrés) pourrait être enchaîné avec la participation à Paris au salon internationale IDT qui se déroule cette année en fin mai. Le programme du salon qui rassemble tous les acteurs de l'information et de la documentation électronique est donné en annexe 5.

Un plan d'ensemble des formations doit être mis en forme à partir des propositions du présent rapport. Nous récapitulons de façon synthétique les propositions faites.

- Formation des responsables du SIVA au « Management par projet » : durée une semaine. Organisme d'accueil et de formation à identifier. Participation complémentaire au salon IDT 2000.
  Crédits pressentis : Banque mondiale. Devis à demander au Cirad.

- Formation de M. Senkoum Wague aux outils de production multimédia. Durée :quatre semaines, organisme d'accueil la cellule multimédia du CiradStage finalisé autour de la production du cédérom *l'IRAG en 1999.*
  Crédits pressentis : CTA, si échec Banque Mondiale. Devis à demander au Cirad.

- Formation de Mme Ramatoulaye Balde. Maîtrise des outils de PAO et de rédaction et d'édition scientifique. Durée : trois semaines, organisme d'accueil le service des éditions du Cirad. Stage finalisé autour de la production de la version papier du rapport annuel *l'IRAG en 1999.*
  Crédits pressentis : CTA, si échec Banque Mondiale. Devis à demander au Cirad.

- Formation de M. Aziz Bangoura. Maîtrise de la recherche d'information sur internet. Durée : trois semaines, organisme d'accueil le service de l'information et de la documentation du Cirad. Stage finalisé autour de la définition d'une politique documentaire pour l'IRAG.
  Crédits pressentis : Banque Mondiale. Devis à demander au Cirad.

- Stage de M. Tierno Sadou Bah à l'IPD pour le module niveau 3 de micro cds Isis.
  Crédits pressentis : Banque Mondiale. Devis à demander à l'IPD.

5. Conclusion

Le secteur de l'IST de l'IRAG dispose d'avantages certains en matière de ressources humaines mobilisables et motivées. Il convient de les renforcer, non pas par des formations diplômantes, mais par des mises en situation professionnelle, finalisées autour de la production de produits ou de services attendus par les différents acteurs : équipes scientifiques et différentes instances de décision. Le plan de formation proposé dresse les perspectives nécessaires à ce renforcement. Par ailleurs la connexion de l'IRAG par l'internet aux grands échanges de la communication scientifique internationale est indispensable, il convient de la mettre en œuvre comme une priorité vitale pour la perception internationale de l'organisme. Enfin la production d'un rapport annuel avec une composante multimédia est un élément essentiel pour adosser les futures requêtes de financement auprès des différents bailleurs de fonds. Le plan de formation intègre de façon opérationnelle cette dernière composante.

Annexe 1

Réunion de travail et participants

Réunion 1 décembre 1999

DG/IRAG

Nom	Fonction
Marie-Antoinette HABA	Chef du Service Information Scientifique et technique
Sénkoum WAGUE	Chef de la section publication
Abdoubaye AZIZ BANGOURA	Chef de la section documentation
Thierno SADOU BAH	Assistant en documentation, responsable base de données Cds/Isis
Mamadi BAYO	Documentaliste
Ramatoulaye BALDE	Assistante à la section publication, compétence en mise en page

Réunion 3 décembre 1999

CRA Foulaya

Nom	Fonction
Mahmoud CAMARA	Directeur de Centre
Mamadou TIDIANE	
Sankarela DIALLO	Chef du programme Agrumes
Sékou BEAVOGUI	Directeur général adjoint
Philippe MARTIN	Assistant technique fruits
Abdoulaye WADE COMERY	Chef du programme ressources phytogéniques
Dialaboro DOUMELINGO	Chercheur ressources phytogéniques
Thierno HADY DIALLO	Chercheur ressources phytogéniques
Sékou TROURE	Documentaliste CRA Kilissi
Mohamed HAMINE COUDE	Chef de la cellule de documentation

Réunion 3 décembre 1999

Foulaya

Nom	Fonction
Mamadou SOUMAH	Chef progr. Cultures maraîchères CRA Bareng
Daouda SOUARE	C.S. progr Riz de mangrove CRA de Koba
GANSILE NIEBA	Chef progr. Maïs CRA Bordo
Tomba Maxim KAMARO	Chef progr. Pomme de terre CRA Beneg
Siba I AEPAVOGUI	Chef progr. Arachide intérim CRA Bordo
Makan KOUROUMA	Chef progr. Coton CRA Bordo
Ibrahima TANOU DIALLO	Coordinateur scientifique CRA Bareng
Sékou DIAVARA	SEP Direction générale IRAG Conakry
Abdoulaye SADIO DIALLO	SEP Direction générale IRAG Conakry
Morodiam SANGARE	CS/cist Chef de programme Hangou CRA Bordo
Cécé Homère HABA	Coordinateur scientifique CRA Sérédou
Mahmoud LY	Chef progr Ananas PI CRAF
Pascal MILLINONO	Chercheur progr. Café cola CRAS
Ousmane KOLEAH SOUMAH	Chef progr Fruitiers divers C.Sp. I CRA Foulaya
BAH EL SANOUSSY	Chef progr Manioc CRAF
Indiana SANKARELA DIALLO	Chef progr Agrumes CRA Foulaya

Réunion du 4 décembre 1999

Kilissi

Nom	Fonction
Salifou CAMARA	Directeur
Pathé DIALLO	Chef du programme maïs par intérim

Réunion 5 décembre 1999

Centre de Bareng

Nom	Fonction
Ibrahim BILLAMA BALDE	Chercheur Progr. SAB
Karim KANTE	CAF Bareng
Amadou SAÏMOU BAH	Chercheur Progr. Petits ruminants
Ansonmane SANE	PCMP Habo
Dian DALABA BARRY	Systèmes Agro Past Bovin
Hassimiou BALDE	Documentaliste
Mamadi KOUROUMA	Chercheur Pomme de terre
Ousmane KONA BALDE	Chef des services techniques et généraux (CSTG)
Mamadou MINTHÉ CAMARA	Chercheur Cultures maraîchères
Oumoun SIDIBE	Laboratoire
Abdoulaye DIALIRITE	Documentaliste
Youness CHALOUB	Chef programme R/S

Réunion 8 décembre 1999

CEDUST

Nom	Fonction
Laurent PIETKIEWICZ	Conseiller technique
Sékouba BANGOURA	Contrôleur général des services de documentation

Réunion 8 décembre 1999

DNE

Nom	Fonction
Fodé SORY KEITA	Responsable Cellule d'études et de planification
Moussa CAMARA	Responsable de la documentation
Gilbert BAMIS	Chef de division Appui au développement
Aïssata MABINTY CAMARA	Documentaliste

Réunion 8 décembre 1999

CNDIDR

Nom	Fonction
Moriba RAMOS CAMARA	Directeur
Amadou TRAORE	Documentaliste
Lamine COUDE	Laborantin

Annexe 2

(Plan de formation de Madame Rametoulaye Balde)

Formation de Madame Rametoulaye Balde

- Objectif : maîtrise de la mise en page et de la préparation des textes
- Résultats attendus : production du rapport annuel sur papier
  l'IRAG en 1999
- Contenu :
  - Stage "rédiger pour être lu" (CFPJ)
  - Eléments de relecture et de préparation de textes
  - Utilisation d'X-Press
  - Mise en situation professionnelle au sein du service
- Durée : 3 semaines
- Accueil : service des éditions du Cirad
- Dates prévues : été 2000

Annexe 3

Terme de références : système d'information sur les activités scientifiques

Terme de références pour une mission
Système d'information

Contexte

L'IRAG, organisme de recherche finalisée, doit pouvoir rendre compte de ses activités, de l'affectation de ses chercheurs dans les différents programmes et pouvoir valoriser les résultats acquis. Pour répondre à cette question "qui fait quoi et où ? Et quels sont les résultats ? " un système d'information devra être élaboré.

Termes de référence

Le consultant devra dans le cadre de sa mission :

- Analyser l'existant et particulièrement les bases de données actuelles sur les agents, les chercheurs, les programmes d'activités et les bases documentaires sur les publications des scientifiques de l'organisme (base de sonnées référentielles, texte intégral) ;

- Elaborer un cahier des charges pour la mise en place d'u système d'information relationnelle qui prenne en compte :

  - La stratégie de la direction générale et particulièrement le DGA en charge de la Division d'appui scientifique (DAS) ;
  - La demande des utilisateurs ;
  - Les contraintes techniques (outils informatiques disponibles et maîtrisés).

- Ce cahier des charges devra être validé et le consultant devra développé une prémaquette préfigurant le système en place avec un corpus de données réduites ;

- Un plan de charge pour la montée en charge du système devra être élaboré ;

- Un plan de formation devra être élaboré par l'informaticien en charge de la DAS.

Résultats attendus

La mission devra déboucher sur un cahier des charges, une prémaquette est un

plan de formation.

Durée et compétences

Informaticien chef de projet - Durée 15 jours.

Annexe 4

Programme d'accueil et de formation
de M. Senkoum Wague

Accueil et de formation de M. Senkoum Wague

Objectif	: Maîtrise des outils de production multimédia
Résultat attendu	: Production du cédérom *l'IRAG en 1999*
Contenu	: - Production de page HTML - Interfaçage de bases de données web - Utilisation du logiciel Director - Mise en situation professionnelle au sein de la Cellule multimédia
Durée	: 4 semaines
Accueil	: Cellule multimédia de la dist (Cirad)
Dates prévues	: été 2000

Centre
de coopération
internationale
en recherche
agronomique
pour le
développement

**Délégation
à l'information
scientifique
et technique**

TA 183 / 04
Avenue Agropolis
34398 MONTPELLIER
CEDEX 5, France

téléphone :
33 (0)4 67 61 58 48
télécopie :
33 (0)4 67 61 55 47

www.cirad.fr

EPIC-SIRET
331 596 270 00040
RCS Paris B
331 596 270
Code APE
731 Z